

@_59 - BAILLARGEAT - 03032019 - 16H30

Sujet: [INTERNET] Projet éolien du Bois de Bouery MAILHAC SUR BENAIZEu

De : max BAILLARGEAT <max.baillargeat@wanadoo.fr>

Date : Sun, 3 Mar 2019 16:30:34 +0100 (CET)

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Messieurs les Commissaires Enquêteurs

Très voisin de la commune de Mailac sur Benaize, mais dans le département de l'Indre,
je vous remercie de bien vouloir prendre en compte ma contribution.

Adorant la nature jusqu'à avoir fait le choix de vivre à la campagne, je suis absolument scandalisé d'apprendre qu'un lieu emblématique comme le Bois de Bouery va être saccagé et sacrifié à l'autel de la belle fausse idée: l'énergie éolienne est belle, propre, gratuite, écologique, infinie, etc... etc...

Je ne vais pas dissenter sur tous ces arguments que vous, commissaires enquêteurs, connaissez comme moi. Certes, certains peuvent peut être abonder car les médias (pas tous), les lobbies... les directives...vos séances de formation (peut être) ...

Mais une partie de plus en plus importante de la population s'élève de plus en plus contre l'évolution irresponsable de la politique énergétique choisie. Il faut évoluer et changer les choses mais certainement pas en persévérant dans cet esprit et ce dédain à l'encontre du bien être des riverains.

Pour ma part, je me propose de vous livrer la teneur de quelques avis autorisés et argumentés émis par des entités consultées lors de la présentation du dossier.

La DREAL dit que:

"...le projet se trouve dans le Bois de Bouéry dont l'importance écologique est reconnue,

ce qui est difficilement compatible avec un projet éolien..."

La MRAE dit que:

"... Le choix d'implantation en milieu boisé est inexplicable... C'est un point faible majeur du dossier..."

LE CSRPN dit que:

"... Le Bureau d'Etude présente des lacunes flagrantes quant à ses compétences chiroptérologiques..."

et émet le 01.02.2018 "...un avis défavorable au projet à l'unanimité de ses 30 membres..."

**Autant d'avis qui, en dehors de mes propres convictions,
motivent à eux seuls mon opposition à ce projet.**

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

Max Baillargeat

La Gorce à Vallaud

36310 CHAILLAC